

fois à ces rendez-vous scientifiques dans les principales villes de France. Il y prenait une part considérable à leurs travaux, était membre de presque toutes leurs commissions. Les sections dans lesquelles il choisissait de préférence sa place, étaient celles de philosophie et de médecine. Il était véritablement la personnification des congrès scientifiques, et s'en exagérait l'importance. — M. Feuillet, je le répète, avait une instruction complète et sur un grand nombre de matières. Les comptes-rendus des congrès scientifiques sont pleins de ses rapports, de ses dissertations. Il aurait désiré qu'il parût à Lyon une revue sédentaire des congrès scientifiques.

M. Joseph Feuillet était associé de l'Académie de Reims et de plusieurs autres sociétés savantes. Il avait un grand mérite, celui des intentions les plus civilisatrices et les plus nobles. Il faut lui savoir gré aussi de son amour sincère pour la ville de Lyon, à laquelle il rapportait toutes ses affections et qu'il honorait par son caractère.

Comme magistrat, Joseph Feuillet sera difficilement remplacé. Il avait une grande rectitude d'idées, un jugement sûr, l'esprit le plus conciliant : il était d'une admirable accessibilité, il réunissait toutes les conditions d'indépendance, de bonté, de droiture et d'intégrité nécessaires à l'exercice de la magistrature populaire des juges-de-paix.

M. Feuillet était veuf depuis de longues années, et ne laisse point de postérité. Il possédait à Collonges une petite maison de campagne qui, avec l'étude, faisait tout son bonheur.

Joseph Feuillet mérite une place parmi les Lyonnais dignes de mémoire.

Joseph BARD.